

Délibération n°250926\_14

Séance du Conseil d'administration du 26 septembre 2025

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 27

Membres présents : 16

Membres représentés : 7

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Nomination du Responsable de la FISA Logistique Industrielle (LOI)**

**Vu** les statuts de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;

**Vu** le règlement intérieur de l'UTBM ;

**Vu** la réunion du Bureau de Pôle Industrie 4.0 du 25 septembre 2025.

**Considérant** que le mandat de Monsieur Toufik Boudouh est arrivé à échéance sur l'année universitaire 2024/2025 est que ce dernier a été nommé par intérim depuis cette date,

**Considérant** que « Le responsable de la formation est d'abord élu par le bureau de pôle, sa nomination est entérinée après avis du Conseil d'administration et approbation par le Directeur d'établissement. Son mandat est de quatre ans renouvelable une fois. Pour les formations structurées en filières (formation d'ingénieur sous statut d'étudiant) ou en blocs métiers, les responsables de filière sont élus sur liste présentée par le responsable de la formation lors de sa propre élection, par les membres du bureau de pôle pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. » ;

**Considérant** que le bureau de pôle réunit le 25 septembre 2025 a élu Monsieur Manier comme responsable de la FISA LOI ;

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

De donner un avis favorable à la nomination de Monsieur Manier comme Responsable de la FISA Logistique Industrielle (LOI).



Abstention(s) : 5  
Votants : 23  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 18  
Pour : 13  
Contre : 5

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,  
Le Directeur  
Ghislain MONTAVON